Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 22

Artikel: Notré éducation morale

Autor: Mandrin, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-709563

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bundesfeier 1931.

Das Schweizer. Bundesfeier-Komitee teilt mit: Am 1. Juli wurde mit dem Verkauf der diesjährigen Bundesfeierkarten begonnen, der mit dem 3. August abschliesst. Die beiden Karten tragen die 10 Rp.-Marke und werden zu 30 Rp. das Stück verkauft. Durch Nachfrankierung um 10 Rp. sind sie auch für den Auslandsverkehr zugelassen.

Wie schon früher gemeldet, hat das Bundesfeierkomitee im Einverständnis des hohen Bundesrates den Ertrag der diesjährigen Sammlung für **die Bewohner des Hochgebirges bei Heimsuchungen durch Naturkatastrophen** bestimmt; es lag daher nahe, dass eine der beiden Karten auf diesen Gedanken abgestimmt wurde. Es ist dies die Karte des Appenzeller Künstlers Carl Liner, dessen barfüssiger Appenzeller, seinen schweren Sack auf den stark gebückten Rücken gepresst, den Typus eines schwer um seine kärgliche Existenz ringenden Bergbauern darstellt. Zwei Ziegen, die «Kühe des armen Mannes», führt er in treuer Obhut am Seil mit sich. Allgemeiner auf den Bundesfeiergedanken ist die zweite Karte eingestellt, die der Luganeser Künstler Pietro Chiesa schuf. Ein Tessinerknabe steht mit wehender Schweizerfahne auf dem Balkon, den Blick freudig in die Tiefe gerichtet, wo ein Trüpplein feiernder Eidgenossen vorüberzieht. Dass es sich um den Tessin handelt, hat Chiesa diskret nur durch Kleinigkeiten angedeutet: die den Balkon tragende Säule, die Früchte auf dem Tisch, die zur breiten Estrade führende Treppe. Die Zeichnung auf der Vorderseite der Karten besorgte E. Mumenthaler, Basel; die gut gelungene Reproduktion erfolgte durch die Kunstanstalt P. Bender in Zollikon.

Auch dieses Jahr wird die Flugpost in den Dienst der Aktion gestellt werden; die Flugkarten sind mit 25 Rp. für das Inland und 40 Rp. für das Ausland frankiert und kosten im Handel 50. resp. 70 Rappen. Mögen diese Karten, die an allen Poststellen erhältlich sind, auch dieses Jahr unserer spendefreudigen Bevölkerung gefallen, fleissig gekauft werden und den Empfängern Freude bereiten , nicht zuletzt unsern lieben Miteidgenossen im Ausland, denen ja der Tag des 1. August ganz besonders ans Herz gewachsen ist.

Notre éducation morale.

Dans le dernier No. du «Soldat Suisse», l'intéressant «Billet du jour» signé D. nous démontrait l'importance qu'il y a pour notre armée d'avoir des soldats bien équipés, bien éduqués au point de vue physique. Avoir des soldats à même de surmonter les fatigues, les privations en tout genre, en un mot capables de supporter les exigences physiques qu'entraîne fatalement une guerre. C'est très vrai. Il faut développer les soldats de façon à avoir des «solides gaillards» prêts à tout.

Cependant il est une chose qu'il ne faut pas négliger, une chose qui a aussi son importance: c'est l'éducation morale de nos futurs soldats. Leur enseigner à l'école l'amour de la Patrie, leur inculquer cette grandeur du patriotisme, leur raconter les hauts faits de nos ancêtres, leur montrer les beautés de notre pays. Verser à ces jeunes garçons ce germe du patriotisme qui grandira avec eux et qui très certainement fera d'eux d'excellents soldats qui accompliront leur devoir militaire avec plaisir, avec fierté.

Une troupe, qui va à la guerre, bien entraînée, forte au point de vue physique, mais qui ne possède pas cet «amour de la Patrie» ne fera pas grande chose. Par contre, une autre troupe, même si elle n'est pas très forte physiquement, mais qui aime son pays, qui part avec l'intention ferme de le défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang, fera des prodiges. A quoi sert d'être fort si le cœur n'est pas de la partie?

Pour nos soldats je le répète l'éducation physique est nécessaire mais incomplète si elle n'est précédée d'une bonne éducation morale.

C'est précisément maintenant où il y a tant d'antimilitaristes, où l'on voit un mouvement se dessiner nettement contre notre armée, qu'il s'agit de veiller. Avons-nous déjà oublié l'affaire des instituteurs antimilitaristes de Genève? Ce n'est qu'un exemple entre beaucoup d'autres. Pensons au mal que ces instituteurs, employés de l'Etat (quelle ironie!) peuvent faire, eux qui sont responsables de l'éducation de centaines de jeunes gens? Est-il possible à un jeune homme, à qui on a enseigné depuis tout petit déjà, que «Patriotisme», «Amour du sol natal» ne sont que des mots et engendrent la guerre, est-il possible dis-je que cet homme fasse un bon soldat? Jamais!

Nous en avons des exemples, de ces jeunes gens qui font du service à contre-cœur, qui se disent antimilitaristes. Demandez-leur la raison? Il vous parleront de Paix, etc. Nous aussi nous voulons la paix et c'est précisement pour cela que nous sommes soldats. C'est pour avoir la paix chez nous que nous avons une armée. Le Maréchal Foch n'a-t-il pas dit que le seul moyen de s'assurer la paix, c'était d'avoir une bonne armée, bien préparée?

Aimons notre pays, son armée. Ne manquons pas, chaque fois que l'occasion se présente de parler aux soldats de la Patrie, de développer en eux cet amour du sol natal, cultivons chez nos hommes ce sentiment sacré.

Lieut. M. Mandrin.

Nous remercions vivement le lieutenant Mandrin pour l'intérêt qu'il porte à notre organe. Nous reviendrons prochainement sur ses suggestions si utiles. (Réd.)

La protection des civils contre les bombardement.

(Fin.)

Si l'on pouvait avoir l'assurance que tous les Etats ratifieront ce protocole, et qu'ils l'observeront fidèlement en cas de guerre, aucune mesure ne serait nécessaire. Bien plus, après la condamnation presque universelle de la guerre contenue dans le pacte de Paris-Briand- Kellog, la crainte de l'emploi d'armes chimiques toxiques ou asphyxiantes ou bactériologiques devrait même être désormais fortement atténuée. Mais il suffirait, à cause de la réciprocité de traitement, que les pactes fussent violés même par un seul des Etats pour détruire tous les bienfaits des traités. Cela nous conduit à examiner les raisons pour lesquelles il faut interdire les armes chimiques et bactériologiques. Celles-ci contreviennent à toutes les règles admises de nos jours dans la guerre entre Etats civilisés.

Elles produisent même contre les forces armées des effets qui se prolongent durant toute la vie chez ceux qui n'ont pas été tués, causant ainsi des dommages dépassant les exigences de la guerre elle-même. Mais que dire de leurs effets malfaisants sur les populations pacifiques? Un bombardement par de tels moyens frappe inévitablement hommes, femmes, vieillards et enfants, détruisant ou affaiblissant plusieurs générations. Même les habitants neutres des régions bombardées ne peuvent échapper à tant de maux. Souvent les effets nocifs continuent à se produire après la conclusion de l'armistice et l'établissement de la paix. Le personnel de la Croix-Rouge et, en général, tout le personnel sanitaire sans distinction est frappé.

Bien plus, on peut dire à bon droit que ces moyens de destruction nuisent davantage à la population pacifique qu'aux soldats eux-mêmes.

En effet les soldats pourraient plus facilement se protéger contre les gaz et contre les toxiques par la construction d'abris adéquats et par l'emploi de masques et de vêtements protecteurs. Il serait par contre extra-